

## DES LOISIRS ADAPTÉS AUX 3-6 ANS

**A**ccueillir des enfants entre trois et six ans en centre de loisirs ou en colos demande de prendre en compte leurs besoins individuels spécifiques. Cela est plus important que pour une autre tranche d'âge.

Les chercheurs en psychologie interrogés dans ce dossier préconisent aux équipes de respecter leurs besoins de sommeil, de sécurité, leurs rythmes qui sont en train de s'installer, de développer les relations avec leurs parents et de leur laisser la liberté de faire ou de ne pas faire.

Les équipes des centres cherchent à prendre en compte ces besoins individuels tout en gérant la dimension collective. Elles se préoccupent également d'adapter les lieux d'accueil et leurs pratiques éducatives. Enfin, des stages d'approfondissement Bafa Petite enfance forment les animateurs.

Surtout quand les enfants sont petits, les centres de loisirs et les colos peuvent être considérés par les parents avant tout comme un mode de garde. Néanmoins, la qualité de leur accueil et leurs objectifs sont conçus pour favoriser le bien-être et construire l'autonomie du jeune enfant.

DES « BILLES » POUR CONDUIRE LEUR VIE D'ENFANT ..... pages 14-15

### PRENDRE LE RYTHME DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ

- « Leur laisser l'envie de faire ou de ne pas faire » Interview d'Agnès Florin, professeur de psychologie de l'enfant ..... page 16
- Organisation des vacances d'été à l'âge de la maternelle ..... page 17
- Respecter les rythmes et le besoin de sommeil, par François Testu, chronopsychologue ..... page 18
- Une vraie place pour les petits en colo ..... page 19
- Un lieu rassurant et accueillant, un centre de loisirs des Francas ..... page 20
- Accompagner l'enfant à son rythme, un centre de loisirs de la fédération Léo Lagrange ..... page 21
- Dans la peau d'un enfant de trois ans, stage Bafa petite enfance de la Ligue de l'enseignement ..... page 22

### DÉVELOPPER DES PASSERELLES

- Pour qu'ils se séparent avec sérénité, un centre de loisirs de la ville d'Échirolles ..... page 23
- « Pour une vraie différenciation entre l'école et le centre de loisirs » ..... page 24
- Le centre de loisirs maternel n'est pas qu'un mode de garde, les centres de loisirs de la ville d'Amiens ..... page 25
- « L'accueil est intéressant à certaines conditions », le regard de la PMI ..... page 26
- Dans un souci de complémentarité, l'Ageem et l'Andev ..... page 27

BIBLIOGRAPHIE ..... page 28



# Des « billes » pour conduire leur vie d'enfant

Par Albert Sousbie

**L'ACCUEIL DES MOINS DE SIX ANS EN CENTRE DE LOISIRS OU EN COLO DEMANDE DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR PRENDRE EN COMPTE LEURS BESOINS. SÉCURITÉ AFFECTIVE, RESPECT DES RYTHMES, LIEN AVEC LES PARENTS, ACTIVITÉS ADAPTÉES SONT RECHERCHÉS POUR ACCOMPAGNER LE PETIT VERS L'AUTONOMIE.**

**P**our les vacances scolaires, faut-il conseiller aux parents d'inscrire leurs enfants d'âge maternel en centre de loisirs, ou même en colo ? La question n'est pas incongrue car de nombreuses familles font le choix du centre de loisirs par besoin d'un mode de garde, alors même que leur enfant vient d'entrer à l'école, découvre la collectivité avec ses plaisirs et ses contraintes et doit s'adapter aux rythmes scolaires. 16% des 2-3 ans et 26% des 4-6 ans fréquentent les centres de loisirs durant l'été selon une étude de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej)<sup>1</sup>. Seule l'inactivité d'un des deux parents réduit cette pratique. L'Ovlej émet aussi l'hypothèse que « La fréquentation croissante [entre 3 et 6 ans] des accueils collectifs [durant les temps péri et extrascolaires] marquerait l'autonomie progressive laissée à l'enfant ».

Dans les accueils collectifs de mineurs, l'adaptation aux tout petits est souvent bien rodée, tant sur le plan relationnel qu'en ce qui concerne l'organisation et les aménagements. Dans

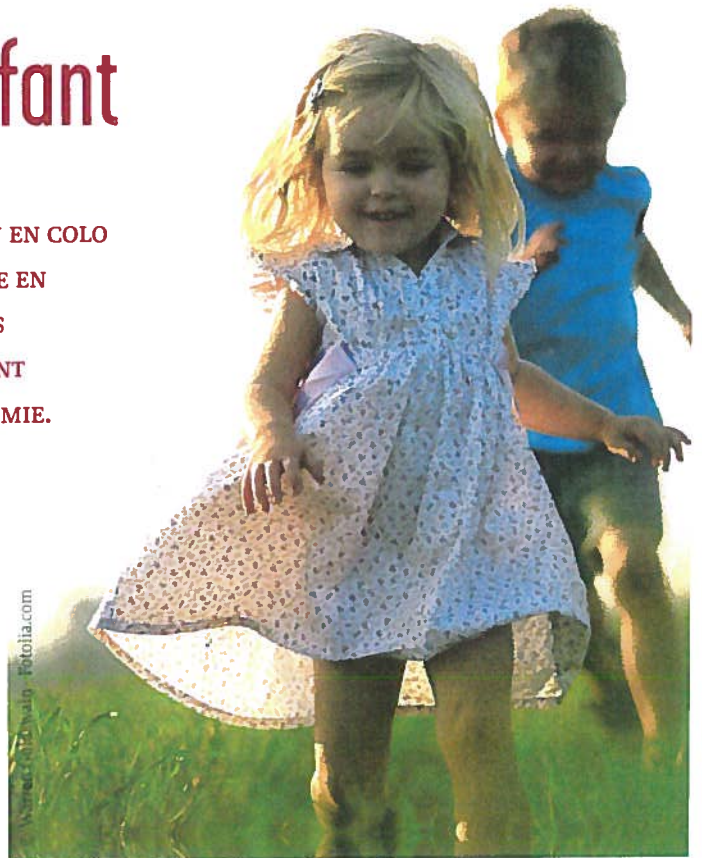
dent ils aux besoins des enfants ? C'est ce que ce dossier se propose d'examiner.

« Ceux pour lesquels ça semble déjà un déchirement d'aller à l'école, dont l'adaptation s'est faite avec difficultés, moi je les enverrais pas en colo » déclare Agnès Florin, professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation. Elle ajoute cependant que deux enfants sur trois, bien sécurisés dans leurs attachements avec leurs parents, peuvent aller en colo à partir de 5-6 ans. Les séjours collectifs avec hébergement sont peu utilisés par les moins de six ans. 16 540 enfants entre quatre et six ans sont partis en centre de vacances en 2009-2010<sup>2</sup>, ce qui représente environ 1% de cette tranche d'âge. Pourtant, ces séjours existent depuis longtemps et la prise en compte des tout-petits relève des mêmes préoccupations qu'en centre de loisirs.

Il faut d'abord anticiper. Au Sappey-en-Chartreuse dans l'Isère, un diaporama permet de présenter la colo aux parents à l'avance ; certains ont également la possibilité d'amener leur enfant sur

**16%  
des 2-3 ans  
et 26%  
des 4-6 ans  
fréquentent  
les centres  
de loisirs  
durant l'été**

www.fotoalbum.com



trice du centre de loisirs maternel des Jacobins à Échirrolles raconte : « J'invite les parents à visiter la structure avec leur petit ». En centre de loisirs, les parents apprécient de connaître les animateurs et de pouvoir leur faire confiance, mais partout où c'est possible, chaque enfant a un ou deux animateurs référents, chargés du contact avec les parents.

« Parfois, à la maison, il s'ennuie et je ne suis pas toujours disponible » dit un parent. En centre de loisirs ou en colo, un enfant peut faire des expériences différentes et rencontrer d'autres modèles éducatifs. « Ce n'est pas indispensable si l'environnement familial est suffisamment riche et ouvert » explique une femme médecin de service de PMI<sup>3</sup>. « Je crois que la colo leur donne

vie d'enfant – surtout pour les plus démunis » renchérit Marie-Laure Challot<sup>4</sup>, enseignante et ancienne directrice de séjours maternels.

« Et puis, surtout, au centre, il y a les copains » explique une maman. Une directrice raconte qu'on voit les petits causer et même négocier entre eux lorsqu'ils ont à choisir leur activité. L'autonomie est encouragée : à table on se sert seul si possible. « En colo, les 3-6 ans évoluent dans leur manière de vivre avec les autres. Ils se débrouillent mieux pour se lever, se coucher, pour manger. À l'école, ils seront plus à l'aise avec les consignes collectives » déclare encore l'enseignante.

## RESPECT DES RYTHMES

François Testu<sup>5</sup>, chercheur en chronopsychologie, est



# « Leur laisser l'envie de faire ou de ne pas faire »

Propos recueillis par *Évelyne Coggiola-Tamzali*

**POUR AGNÈS FLORIN<sup>1</sup>, PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ÉDUCATION, À L'UNIVERSITÉ DE NANTES, LE JEUNE ENFANT DOIT AVOIR DAVANTAGE LA LIBERTÉ DE CHOISIR SES ACTIVITÉS EN CENTRE DE LOISIRS. PAR AILLEURS, ELLE NE CONSEILLERAIT LA COLO POUR LES PETITS QU'À CERTAINES CONDITIONS.**



*En entrant à l'école entre 2 et 6 ans, l'enfant découvre la vie en collectivité avec ses plaisirs et ses contraintes. À quels aspects les équipes des centres de loisirs qui accueillent ces mêmes enfants doivent-elles porter attention ?*

Tout d'abord, je tiens à rappeler que le premier lieu de construction de l'enfant c'est la famille. Le temps familial est important. Évidemment quand les parents ne sont pas en mesure d'être avec l'enfant, on comprend bien qu'on propose des activités avec des professionnels qui sont là pour le protéger et l'aider dans son développement.

Avec de bonnes intentions, l'ensemble des adultes planifie l'emploi du temps de l'enfant du matin au soir : toilette, petit déjeuner, transport, école, cantine, retour à la maison, et quand il n'y a pas école, centre de loisirs, sport, musique... Certains ont un agenda hyperchargé. Du coup, l'enfant n'a pas souvent l'occasion de choisir ce qu'il a envie de faire ou de choisir de ne rien faire. Il

qui ne savent pas jouer seuls, parce qu'en fait tout est planifié pour eux. Si tout le monde décide à votre place et cadre votre vie en permanence, c'est difficile même d'avoir envie de faire quelque chose.

Quelquefois on est plus dans l'occupationnel que dans l'éducatif, on essaie de meubler le temps, mais il faut aussi laisser la possibilité aux enfants de le meubler comme ils l'entendent, c'est aussi comme cela qu'ils deviennent plus autonomes, qu'ils peuvent décider ce qu'ils ont envie de faire ou de ne pas faire. L'enfant se construit aussi en observant, en prenant le temps de se reposer, de ne rien faire, de rêver, d'observer pour imiter et d'observer pour comprendre.

Les enfants n'apprennent pas tout seuls, ils ont besoin d'être encouragés, valorisés, stimulés, qu'on leur donne le goût de faire les choses, mais il faut aussi leur laisser la liberté de faire, de décider, sinon on voit mal comment ils peuvent innover, comment ils peuvent

possibilité de se tromper, d'échouer, de dominer l'échec et éventuellement de décider de ne plus faire telle activité et d'en privilégier une autre car cela leur fait davantage plaisir.

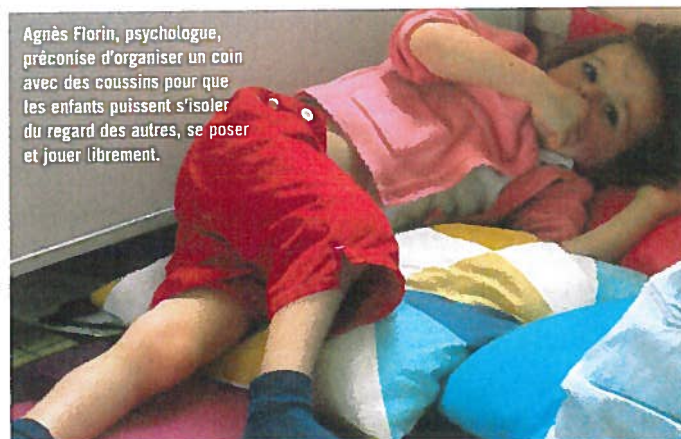
En centre de loisirs, on peut aussi aménager l'espace pour que l'enfant puisse s'isoler du regard des autres, un coin avec des coussins où l'on peut se poser, jouer librement. Je plaide pour qu'à l'école il y ait davantage de temps de jeux libres. Je crois que c'est important aussi en centre de loisirs d'organiser l'espace et le temps de telle sorte qu'il y ait plusieurs offres d'activités avec toujours un espace de jeux libres. Ainsi un enfant qui a fini avant les autres ou qui n'a pas « envie de » peut s'occuper librement, s'isoler dans un coin, que ce soit prévu avec accès libre. C'est vraiment important. Ce qui n'empêche pas d'inciter les enfants à participer à des activités structurées en petit groupe. Ce qui ne veut pas dire que tous vont faire la même chose au même moment. Surtout leur laisser le droit de ne pas faire, le droit d'être à l'écart. Ce qui permet à l'enfant de choisir librement d'être avec les autres, donc de ne pas le vivre comme une contrainte.

**Que pensez-vous d'un départ en colo pour les enfants d'âge maternel ?**

C'est délicat. Pour un enfant qui est bien sécurisé dans ses

attachements avec ses parents, qui s'est adapté facilement à la crèche ou à l'école, comme c'est le cas pour deux tiers des enfants, pourquoi pas ? Ceux pour lesquels cela a semblé être un déchirement de quitter leurs parents et dont l'adaptation à l'école s'est faite avec difficultés, moi je ne les enverrais pas en colo. La colo c'est se séparer pour huit jours, ce n'est pas se séparer pour une journée. S'ils ne sont pas suffisamment sécurisés dans leurs relations quotidiennes, ça risque d'être très dur parce qu'en huit jours c'est bien difficile de créer des liens avec des animateurs. Suivant les tempéraments, j'estime que les enfants peuvent tester la colo à partir de la dernière année de maternelle ou au début du primaire. Et à condition de partir avec un copain de classe ou de quartier, ce sera plus rassurant.

Mais dans tous les cas, partir en colo nécessite vraiment des précautions. L'enfant doit comprendre qu'il n'est pas abandonné, qu'il va revoir sa famille, cela a besoin d'être dit et redit. Cela a aussi besoin d'être manifesté, par un contact téléphonique, par ce que l'enfant emporte de sa maison. Les parents peuvent aussi préparer des petites choses qui montrent que le lien continue. On peut reprendre l'idée du calendrier de l'attente pour que tous les jours l'enfant puisse ouvrir une petite enveloppe qui aura été



Agnès Florin, psychologue, préconise d'organiser un coin avec des coussins pour que les enfants puissent s'isoler du regard des autres, se poser et jouer librement.

dont la rythmicité n'est pas encore mise en place : attention aux bons et aux mauvais moments pour les activités physiques et intellectuelles. En centre de loisirs, la gestion des rythmes passe par un suivi concerté avec les parents : l'équipe leur fait par exemple savoir comment ils ont mangé ou dormi (à l'aide de tableaux d'observation). En colo, l'emploi du temps de la journée alterne soigneuse-

ment activités prenantes et temps calmes ou repos. La souplesse est également très présente dans les pratiques : à Échirolles, les « accidents de propreté » sont considérés comme bénins, pour laisser l'enfant grandir à son rythme.

Surprise au cours de l'enquête pour ce dossier : parmi les centres de loisirs pour tout-petits rencontrés, trois se sont révélés être intégrés à des équipements multifonctionnels dédiés à la petite enfance. Ainsi une « Maison de la petite enfance » comporte une crèche, un lieu d'accueil parents-enfants, un relais d'assistantes maternelles et

un accueil de loisirs spécifique « Petite enfance » pour les mercredis et les vacances. De telles formules, liées à un fort projet intégré aux politiques locales, permettent une prise en charge cohérente avec une certaine continuité entre les intervenants et une grande qualité des locaux et du matériel.

#### IMPORTANCE DE LA FORMATION

La qualité des accueils collectifs de mineurs pour les moins de six ans dépend aussi de facteurs exogènes. La petite enfance fait l'objet d'une attention particulière en formation BAFD<sup>1</sup>, et des

stages d'approfondissement Bafa<sup>2</sup> lui sont consacrés. Être animateur auprès des petits ne convient pas à tous. Il faut faire preuve de patience, de douceur, savoir mettre en scène une histoire ou une situation, respecter des rythmes plus lents. Certains renoncent.


Les relations avec les autres institutions, précieuses, dépendent, trop souvent, de la bonne volonté des personnes. C'est vrai notamment en ce qui concerne les rapports avec l'école maternelle, même en Ile-de-France, où les locaux scolaires sont fréquemment utilisés par les centres de loisirs. Enseignante en maternelle, Françoise Fermon estime qu'il serait utile d'institutionnaliser les liens : « Lorsque l'enseignant fait une réunion de parents, il faudrait que les animateurs puissent venir, que cela soit reconnu ». Si le centre de loisirs a lieu dans les locaux scolaires, l'enseignante rappelle qu'il est important que l'enfant perçoive bien la différence, tant dans les pratiques que dans les rythmes.

Enfin, à l'heure du développement des jardins d'éveil, mais aussi de la réduction des financements sur la petite enfance, la question des politiques publiques pour la petite enfance devient cruciale. ■

Evelyne Coggiola-Tamzali

(1) Cette Commission recherche action loisirs adolescent (Coralà) est propre au Val-de-Marne. À l'époque, elle est composée de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (dont le comité départemental Jeunesse au plein air), de la PMI du conseil général, de la CAF et de la DDJS du Val-de-Marne.

(2) Caisse d'allocations familiales.  
 (3) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur  
 (4) Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.  
 (5) Protection maternelle infantile.

.....  
 Pour télécharger le cadre de référence pour les accueils de centres de loisirs maternels [www.ddjs-val-de-marne.jeunessesports.gouv.fr](http://www.ddjs-val-de-marne.jeunessesports.gouv.fr) rubrique « Jeunesse et éducation populaire/Coralà »

## Un cadre de référence pour les centres de loisirs maternels

En 2003, la commission Coralà<sup>1</sup> rédigeait un cadre de référence pour l'accueil en centres de loisirs maternels. Gabriel Pellerin, chargé de mission auprès du comité Jeunesse au plein air du Val-de-Marne, revient sur ses recommandations.

« La commission Coralà pensait à l'époque que les centres de loisirs allaient accueillir des enfants dès l'âge de 2 ans (vu que l'école maternelle prenait déjà les enfants de cet âge dans certaines communes), car il y avait un manque de place dans les crèches et les garderies. Il était pressant que les centres de loisirs mettent en place un accueil adapté. L'objectif de ce cadre de référence était de permettre à des villes qui souhaitaient mettre en place un projet éducatif local de construire des réponses adaptées aux besoins et attentes des familles dans le cadre de l'accueil des tout-petits en s'appuyant sur un document de référence, afin de s'engager dans un contrat petite enfance de la CAF.

Aujourd'hui le Bafa<sup>3</sup> suffit pour animer un centre de loisirs pour les moins de six ans mais ce n'est pas forcément adapté. Des organismes de formation proposent un stage de perfectionnement Bafa petite enfance. Dans le cadre de référence, nous estimions qu'il fallait qu'un animateur ait suivi cette formation. Nous recommandions aussi la possibilité d'engager une animatrice avec BEP Sanitaire et social ou Petite enfance. La réglementation imposait un animateur

(1) Voir p.17.

(2) Voir p.16.

(3) Chiffres clefs de la fréquentation des séjours de vacances de 2000/2001 à 2009/2010. Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives.

(4) Voir p.19.

(5) Voir p.23.

(6) Protection maternelle infantile, voir p.26.

(7) Voir p.19.

(8) Voir p.18.

(9) Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.

(10) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

(11) Voir p.24.



# Une vraie place pour les petits

Par Albert Sousbie

**ACCUEILLIR DES 4-6 ANS EN SÉJOUR D'ÉTÉ, C'EST POSSIBLE, MÊME DANS UN CENTRE QUI REÇOIT EN MÊME TEMPS DES PLUS GRANDS. LE CENTRE PIERRE BÉGHIN, DANS L'ISÈRE, A PARFAITEMENT INTÉGRÉ LES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES.**



**A** 13h30, les 4-6 ans sont sur leur lit, au centre Pierre Béghin de la Ligue de l'enseignement de l'Isère, au Sappey-en-Chartreuse. Ils écoutent des histoires ou se reposent. Ceux qui ne dorment pas rejoindront bientôt la salle d'activités calmes. Vers 15h seulement les activités organisées recommenceront.

Le centre Pierre Béghin accueille, parmi d'autres, des enfants d'âge maternel pour une durée de cinq à huit jours. « Ils viennent des environs et n'ont eu qu'un seul transport à prendre » explique Yannick Fréchin, le directeur. Ils disposent de bâtiments spécialement aménagés pour leur logement et leurs activités. Une équipe d'animateurs leur est entièrement dédiée et leur emploi du temps est adapté. Vers 10h aujourd'hui, un groupe de quinze s'occupe dans la salle d'activités calmes, entre les meubles bas, le petit canapé du coin lecture, le coin poupées et le circuit en bois. En circulant à l'extérieur, on peut rencontrer un groupe en

l'écorce des troncs les yeux bandés, puis un autre en train de prendre l'empreinte de pas d'animaux avec du plâtre. Poney, cabane, escalade, ou mini-accrobranche (sous la responsabilité d'un brevet d'État) sont également proposés régulièrement

**Le domaine du centre [...] accueille toutes les animations proposées**

aux petits. La piscine est coupée par une ligne d'eau pour que tout le monde ait pied, du matériel de jeu adapté aux maternelles est installé. Le domaine du centre, avec ses sept hectares, accueille toutes les animations proposées ; aucun

▲ En colo, on laisse le temps aux petits de se familiariser avec leur environnement.

transport n'est nécessaire. « Le matin, activités calmes et pauses alternent toujours avec des animations sportives ou de plein air » précise Yannick.

Dans les chambres, les étagères hautes sont proscrites, les vêtements se rangent dans un tiroir qui se glisse sous le lit. « Celui qui veut son T-shirt de Superman peut le prendre » raconte Yannick. Un marchepied est installé sous les lavabos. Les douches sont séparées par des cloisons opaques mais elles n'ont pas de porte : l'animateur peut intervenir auprès de chaque enfant. « La répartition dans les chambres est décidée à l'avance par les animateurs. Ça permet de regrouper les quatre ans, dont le rythme reste assez particulier. Mais des modifications sont possibles en fonction des affinités » précise le directeur. « De la même manière, un grand frère peut demander à rejoindre son cadet à table. » Le bon accueil des petits est ainsi parfaitement intégré au fonctionnement et aux habitudes du centre. Parmi les enfants,

## Témoignage

**Marie-Laure Challot, directrice d'école, ancienne directrice de séjours de vacances maternels, témoigne des progrès accomplis en colo par les jeunes enfants.**

*« Je me souviens qu'en colos, les 3-6 ans évoluent dans leur manière de vivre et de jouer avec les autres. Ils changent aussi dans les temps de vie pratique : ils se débrouillent mieux pour se lever, se coucher, pour manger. Ils apprennent à se brosser les dents, à se laver.*

*Au fil des jours, on voit de moins de pleurs, moins de mamans réclamées, même si je ne me souviens pas en avoir jamais eu beaucoup. Bien sûr, il leur faut leur doudou, leur câlin le soir, un adulte référent. Mais on sent qu'ils grandissent, franchissent des étapes sur le plan affectif.*

*En dix jours, ils se repèrent, s'organisent : ils trouvent leur place dans le rythme de la colo et ses rituels. J'ai toujours été surprise de les voir commencer à se mettre à table tout seuls.*

*À l'école, ils seront plus à l'aise avec une consigne matérielle, une règle d'organisation. Je crois que la colo leur donne "des billes" pour conduire leur vie d'enfant, surtout pour les plus démunis. » ■*



# Respecter les rythmes et le besoin de sommeil

Par François Testu

AU COURS DE LA JOURNÉE, IL EXISTE DE BONS ET DE MAUVAIS MOMENTS POUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET INTELLECTUELLES. CELA EST D'AUTANT PLUS VRAI CHEZ LES PLUS JEUNES DONT LA RYTHMICITÉ N'EST PAS ENCORE MISE EN PLACE. FRANÇOIS TESTU, CHRONOPSYCHOLOGUE ET PRÉSIDENT DE LA JPA, RAPPELLE QUELQUES CONSEILS.



**A** une époque où les rythmes scolaires sont de nouveau sur la sellette, ce serait commettre une erreur de considérer que cette question se résume à la seule mise en place de nouveaux aménagements des temps scolaires. Elle ne peut être traitée que dans le cadre d'une globalité éducative où serait recherchée une meilleure adéquation entre les temps de vie gérés par les adultes et les rythmes physiologiques et psychologiques des enfants. Ceci est d'autant plus vrai pour les plus jeunes enfants (2-6 ans) dont la rythmicité journalière, qui les accompagnera toute leur vie, n'est pas définitivement mise en place. Je rappellerai ici quelques conseils pratiques, destinés aux adultes éducateurs : parents, enseignants, animateurs de centres de vacances ou de loisirs. Il faudrait d'abord respecter

siologiques et psychologiques de l'enfant. Les travaux de chronobiologie et de chronopsychologie montrent qu'au cours de la journée, scolaire ou non, il existe de bons et de mauvais moments pour les activités physiques et intellectuelles, et pour la sociabilité. Le début de matinée et l'après-déjeuner sont reconnus scientifiquement pour être de mauvais moments, tandis que le milieu et la fin de matinée pour tous les élèves sont caractérisés comme de bons moments. Pour les plus petits, il conviendra, quel que soit leur lieu de vie, de marquer une pause autour de midi, de respecter le besoin de sommeil présent chez certains. Il faudra alors éviter de placer les activités les plus sollicitantes aux mauvais moments, mais plutôt propo-

▲ **François Testu, chronopsychologue, estime que le temps de vacances doit être un vrai moment de repos et de récupération, y compris en centres de vacances et de loisirs.**

des connaissances, des contenus plus ludiques et plus socialisants.

Toujours à propos de la journée et des moments défavorables, il est possible d'atténuer

**Le milieu et la fin de matinée pour tous les élèves sont caractérisés comme de bons moments.**

leur influence par des dispositions matérielles. Ainsi, l'entrée en centre de loisirs, commencera par une période « sas » d'éveil. La pratique du lever échelonné en centre de vacances permettra de respecter les besoins de sommeil

différents selon les enfants. Le creux d'après-déjeuner sera l'occasion de proposer plusieurs activités calmes, dont la sieste.

Par ailleurs, il faut savoir que les enfants ne profitent plei-

vacances que si elles durent deux semaines : la première pour se déshabituer de son emploi du temps scolaire la seconde pour profiter de ses vacances, oublier l'école, se reposer. Les deux semaines sont encore plus bénéfiques lorsqu'elles se trouvent dans les périodes de l'année reconnues comme difficiles à vivre : fin octobre-début novembre et fin février-début mars.

Enfin nous devons tous comprendre que le sommeil est réparateur de la fatigue et que sans son respect quantitatif et qualitatif, l'enfant aura des comportements inadaptés. Aussi, il est nécessaire d'éviter des heures de coucher trop tardives et d'imposer nos propres rythmes d'adulte. C'est à nous adultes éducateurs de tout faire pour que les jours de congés soient vraiment des moments de repos, de récupération et de détente. ■



préparée par ses parents avec une bricole dedans. Comme les enfants peuvent trouver le temps long, cela concrétisera les jours restants.

L'enfant a peur de ce qu'il ne connaît pas. Pour le rassurer, il faut rendre un minimum familier les lieux de la colo. Il faut pouvoir bien lui expliquer comment ça va se passer. C'est mieux si les parents ont pu préparer la colo avec les animateurs, avec un petit film, pour montrer comment se passe le quotidien, que l'enfant comprenne bien avant de partir qu'il va manger là-bas, dormir là bas, aller aux toilettes là bas. On peut illustrer cela avec un petit personnage qui raconte la colo par exemple.

Ce serait bien que les enfants et les parents rencontrent les animateurs en amont du séjour. Une colo avec une structure de proximité est quand même plus adaptée qu'une inscription sur un catalogue.

Si c'est le cas les familles doivent au moins recevoir une plaquette avec des photos du lieu où ils seront accueillis pour qu'ils le visualisent, et pas seulement des photos des activités ou des lieux touristiques aussi des lieux de la vie quotidienne. ■

(1) Florin, A. (2003). *Introduction à la psychologie du développement : enfance et adolescence*. Paris : Dunod, Florin, A. (2007). *Petite enfance et modes d'accueil : qu'en dit la recherche internationale*. Toulouse : Erès.



## Organisation des vacances

# d'été à l'âge de la maternelle

Par Isabelle Monforte

**DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ, LA FRÉQUENTATION DU CENTRE DE LOISIRS PAR LES ENFANTS ENTRE DEUX ET SIX ANS DÉPEND D'ABORD DE L'ÂGE, MAIS AUSSI DE LA FAMILLE. EXTRAITS DU BULLETIN<sup>1</sup> DE MARS 2010, RÉALISÉ PAR ISABELLE MONFORTE, CHEF DE PROJET DE L'OBSERVATOIRE DES VACANCES ET DES LOISIRS DES ENFANTS ET DES JEUNES (OVLEJ).**

L'été, 71% des élèves de maternelle partent avec leurs parents, quel que soit leur âge. Les caractéristiques socio-économiques de la famille interviennent : le taux de départ augmente pour les catégories sociales aisées, vivant en milieu urbain et/ou quand la mère est active.

En revanche, fréquenter le centre aéré l'été ou partir sans ses parents dans la famille dépend fortement de l'âge, avec un écart encore plus marqué que celui observé pour l'organisation du mercredi. Si 26% des 4-6 ans vont au centre aéré l'été et

leurs parents chez un membre de leur famille, ces mêmes pratiques concernent seulement 16 et 32% des 2-3 ans.

La fréquentation d'un accueil collectif l'été s'avère peu liée aux caractéristiques de la famille. Seule l'inactivité d'un des deux parents réduit de manière significative cette pratique. À l'inverse, le travail à domicile, notamment quand il est irrégulier, la favorise, la fréquentation du centre aéré l'été par l'enfant permettant alors sans doute au(x) parent(s) de se consacrer à cette activité.

On observe le même impact

▲ L'été, 26 % des 4-6 ans vont au centre de loisirs.

l'inactivité parentale, mais plus fortement encore, sur les séjours sans les parents chez un membre de la famille. Ces derniers sont également privilégiés par les familles à niveau d'études élevé.

À partir de 4 ans, le centre aéré apparaît constituer une solution de remplacement ou de compensation pour ceux qui ne bénéficient pas de vacances avec leurs parents : 32% d'entre eux le fréquentent et seulement 24% des partants. ■

(1) Bulletin n° 26-31 - Mars 2010, Organisation du temps libre et pratiques collectives - (1) De la maternelle à l'école primaire. Analyse effectuée à partir d'une enquête de l'Insee réalisée en 2003 sur le thème « Education et famille ».

Document disponible sur [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr) rubrique Nos actions/Etudes et recherches/L'Ovlej  
• Contact : Isabelle Monforte [ObservatoireVLEJ@aol.com](mailto:ObservatoireVLEJ@aol.com)







## Un lieu rassurant et accueillant

Par Jean-François Chipaux,  
délégué national Francas en région Franche-Comté

**AU CENTRE DE LOISIRS MATERNEL DE LA PARENTÈLE, ANIMÉ PAR LES FRANCAS DE BELFORT, ON MET TOUT EN ŒUVRE POUR RÉPONDRE AU BESOIN DE SÉCURITÉ DU PETIT ENFANT ET À LA NÉCESSITÉ DES PARENTS D'AVOIR CONFIANCE.**

Le centre de loisirs maternel – ludothèque de la Parentèle est dirigé par Christel Carteret, qui a construit son projet de structure en prenant en compte besoins des enfants et des familles dans l'esprit global de l'espace Parentèle. Réalisée à l'initiative de la ville de Belfort, dans le cadre de l'opération « Développement Social des Quartiers » en 1991, la Parentèle a été pensée comme un multi-accueil. Il est constitué par ailleurs d'une halte garderie et d'un accueil parents-enfants. Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 7 ans, chaque soir de la semaine, les mercredis et toutes les vacances. Il est à la fois une ludothèque disposant de plus de 2 000 jeux et jouets utilisés au quotidien dans les accueils et un véritable centre de loisirs. Le mélange des deux en fait un lieu par nature rassurant et accueillant pour le petit, puisque chaque salle d'accueil des enfants est remplie de jeux et de jouets utilisables et adaptés.

Pour respecter au mieux les besoins spécifiques des enfants, le groupe est structuré en trois groupes d'âges (3 ans, 4-5 ans, 6 ans). Les frontières entre les âges sont

▲ Au centre de loisirs de la Parentèle, les mères vivent aussi des moments de loisir avec leur enfant.

est « propriétaire » d'une salle pour l'accueil, le goûter, les temps de regroupement. Cela permet aux enfants d'avoir un repère spatial fixe ainsi de se sentir plus en sécurité dans un espace adapté et approprié. Cela facilite aussi l'accueil des enfants par les animateurs, qui peuvent mieux individualiser ce moment. Pour chaque groupe, il y a deux animateurs référents, même si au cours de la journée ils sont amenés à animer des activités pour les autres groupes. Dans la journée, en fonction des activités, les enfants fréquentent les

différents espaces du centre de loisirs et les groupes d'âges sont décloisonnés.

Les parents accompagnent leurs enfants jusque dans la salle de référence et reviennent les chercher ; ils en profitent souvent pour partager un moment de jeu ou de goûter avec leur enfant, et pour discuter avec les animateurs référents du groupe d'âge. Les programmes d'activités sont affichés dans chaque salle en début de semaine, de manière à ce que les enfants puissent choisir, avec les parents, les activités qu'ils souhaitent pratiquer. Les parents peuvent alors

s'organiser pour que leur enfant puisse participer notamment aux sorties.

Pour Hatice, maman, le centre de loisirs permet aux enfants de pratiquer des activités variées qu'ils ne pourraient pas toujours

faire en famille.

Mariem, une autre mère, estime que le centre de loisirs c'est comme l'école

un lieu d'éducation et d'apprentissage de la vie collective. Aux yeux de ces deux mères, la question de confiance est primordiale : leurs enfants sont en sécurité physique, morale et affective au centre de loisirs. ■

**Chaque groupe est « propriétaire » d'une salle**

### Les services de PMI et l'accueil des moins de six ans

**En plus de la tutelle des DDJSCG<sup>(1)</sup>, les ACM accueillant des moins de six ans sont sous le contrôle des services de PMI.**

Les services de Protection maternelle infantile (PMI) ont une action publique sur les modes de garde des enfants de moins de six ans<sup>(2)</sup>. Ils assurent le contrôle médical, technique, administratif et financier des établissements et personnels accueillant des enfants et prend en charge la formation des personnels.

Comme tout mode de garde, les Accueils collectifs de mineurs (ACM) accueillant des enfants de moins de six ans sont sous le contrôle et l'agrément des services de PMI. Ceux-ci contribuent à relier l'organi-

des évolutions des modes de vie des parents ou des préoccupations sociétales.

À ce titre les services de PMI placés sous la responsabilité d'un médecin inspecteur départemental donnent leur avis sur le projet et les moyens de l'accueil des moins de six ans. Ils se prononcent précisément sur la sécurité physique des lieux et des installations sanitaires en particulier.

Depuis 1984, la loi de décentralisation a placé les services de PMI sous l'autorité des conseils généraux, alors que la sous-direction de l'enfance et de la maternité et des actions spécifiques de santé définit, au niveau ministériel, la politique nationale. ■

Bruno André-Burel

(1) Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

(2) Circulaire du 16.03.1983 et loi du 18.12.1989 : protection et promotion de la santé de la famille et de l'enfance ; repérage et soutien des groupes de populations dites « vulnérables »



# Accompagner l'enfant à son rythme

Par Jean Marc Suarnet

© Photos JM Suarnet - LA JPA



**LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE GÈRE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU PIC SAINT-LOUP. DE 3 À 6 ANS, LES ENFANTS Y PROGRESSED VERS L'AUTONOMIE AVEC DES RYTHMES ET DES ACTIVITÉS ADAPTÉS.**

**M**élanie Béal est la directrice de l'accueil de loisirs de la communauté de communes du Pic Saint-Loup dans l'Hérault. Cet accueil est situé à Saint Mathieu de Trévières dans la Maison de la petite enfance. La communauté de communes a choisi d'offrir à sa population une réponse globale sur la problématique de la petite enfance. Ainsi on trouve à la fois une crèche, un lieu d'accueil parents-enfants, et un relais d'assistantes maternelles.

L'objectif est de proposer une prise en charge cohérente avec une certaine continuité. Mélanie Béal le confirme : « Si nécessaire les différents responsables se communiquent des informations. La salle de motricité est utilisée par la crèche et l'accueil de loisirs. Nous organisons également des liaisons entre nos deux structures pour faciliter l'adaptation des enfants lors de leur passage de l'une à l'autre ». Il arrive que des personnels de la crèche viennent faire un bisou aux plus petits juste avant la sieste : une façon de rassurer les enfants

dont elles s'occupaient il n'y a pas si longtemps...

Les mercredis et pendant les vacances, vingt-quatre enfants peuvent actuellement être accueillis dans ces locaux, pas très grands mais situés dans un cadre naturel agréable et très bien adaptés à cette tranche d'âge (sanitaires, mobilier, lits, jeux extérieurs dans un petit jardin). L'équipe pédagogique jongle avec les espaces pour créer de l'intimité : le coin « canapé - vidéo », la petite salle utilisée pour la restauration et les jeux des grands...

Ayant pour objectif de respecter les rythmes de vie de l'enfant, Mélanie Béal tient à une structuration en groupes d'âge : les petits (3 ans), les moyens (4 ans), les grands (5-6 ans). « À certains moments, ils disposent d'espaces délimités pour vivre à leur rythme. Les petits ont besoin de prendre plus de temps pour explorer les nouveautés ; par ailleurs, ils font bien entendre la sieste, celle qui

ont envie). Les moyens sont souvent « partants » mais ont encore une autonomie restreinte. Les grands, eux, veulent tout faire « tout seul ». Chaque groupe a des responsabilités qui vont croissant avec l'âge : ainsi ce sont les grands qui aident à mettre et débarrasser la table pour le repas mais ce sont les petits qui servent le goûter. » La gestion des rythmes passe aussi par un suivi concerté avec les parents : l'équipe leur fait par exemple savoir comment ils ont mangé ou dormi (à l'aide de tableaux d'observation).

La progression vers le lien social et l'entraide sont également des objectifs prioritaires. Les animateurs adaptent le niveau de l'aide apportée à chaque enfant pour lui permettre d'évoluer, en relation aux autres, tout en obtenant un résultat valorisant. En début d'année, le projet pédagogique comprend de nombreux jeux et activités

connaissance des enfants entre eux. Les photos des enfants sont affichées pour permettre à tous de connaître les dates d'anniversaire. Chacun est ainsi bien identifié au sein de son groupe. C'est également la période où ont été discutées, puis affichées, les règles qui vont régir cette « mini-société »...

Une maman interrogée insiste : « Les temps et activités sont bien adaptés aux enfants. Ils ont aussi la possibilité d'avancer dans leur relation aux autres ». Une autre reconnaît « que cela répond à un besoin de garde et de sécurité. Mais, justement, la demande croissante et le nombre de places limité font que tout le monde n'obtient pas satisfaction. Le "turn-over" des animateurs est aussi trop rapide et, de fait, ils ne s'installent pas en référents... ». Mélanie reconnaît cette dernière difficulté, commune à de nombreux centres. En conclusion, les parents se rejoignent pour dire que « l'accueil de loisirs est un maillon important de la chaîne éducative école-famille-... »

**« Chaque groupe a des responsabilités qui vont croissant avec l'âge »**





Stage BAFA

## Dans la peau d'un enfant de trois ans

Propos recueillis par Jean-Marc Suarnet

**EN STAGE D'APPROFONDISSEMENT BAFA<sup>1</sup> THÉMATIQUE PETITE ENFANCE, ON APPREND À MIEUX CONNAÎTRE CE PUBLIC ET À ADAPTER SA PRATIQUE D'ANIMATION. EXPLICATIONS DE GAËLLE ABRAHAM, DIRECTRICE DE CE TYPE DE STAGES À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU VAR.**

### En quoi consiste ce stage ?

Il s'agit d'affiner sa connaissance et sa compréhension de la petite enfance – rythmes de vie, capacités, stades psychologiques et physiologiques – par des apports théoriques, des jeux ou des ateliers sensoriels adaptés et des préparations de séances d'animation en direction de ce public. Lors du stage de formation générale, toutes les tranches d'âges ont été explorées. Les stagiaires vont aussi se servir de ce qu'ils ont appris dans cette première phase et l'entrecroiser avec ce qu'ils ont vécu dans le stage pratique.

### Quelles sont les personnes que vous accueillez ?

Il s'agit majoritairement de jeunes de 17 à 25 ans, qui, pour une bonne part, ont eu à encadrer des enfants en bas âge. D'autres n'ont pas encore travaillé avec les petits mais souhaitent le faire. Certains se destinent à (ou suivent parfois) des formations liées à la petite enfance (CAP

ricultrice,...). On trouve également des personnels (municipaux par exemple) qui travaillent avec ce public et sont envoyés en formation par leur employeur.

**Dans les stages BAFA, les stagiaires sont amenés à jouer le rôle d'enfants pour permettre à d'autres de s'exercer dans l'animation. Est-ce plus difficile avec cette tranche d'âge ?**

Effectivement cela peut être plus difficile de se mettre dans la peau d'un enfant de trois ans que dans celle d'un ado. Néanmoins, jouer ce rôle, de manière prudente, permet ensuite d'analyser et de discuter de comportements très spécifiques et qui ne sautent pas tout de suite aux yeux.

Par exemple, sur le plan psychologique le besoin très marqué des plus petits d'une relation duelle forte avec l'adulte pourra apparaître et, en conséquence, seront travaillées les modalités de gestion de cette particularité pour amener l'enfant vers la relation au collectif.

**Lors du stage de formation générale, toutes les tranches d'âges ont été explorées.**

de placer des stagiaires à hauteur d'enfants en bas âge, mettra en évidence l'importance de la hauteur des panneaux d'affichages, ou bien la nécessité de mobiliers appropriés.

Parfois certains stagiaires « bloquent » : raconter une histoire à des tout-petits nécessite une mise en scène soignée et certains trouvent

cela difficile... Par ailleurs, l'attitude douce qu'il faut savoir conserver, les répétitions fréquentes et nécessaires ou les rythmes de vie ne conviennent pas à tous. Conséquence, rare, mais possible : des stagiaires qui décident de ne pas encadrer ensuite ce type de publics... ■

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

### Quid des petits dans les BAFA ?

Roland Bathrez, directeur régional des Ceméa<sup>1</sup> en Paca<sup>2</sup>, présente la part consacrée à la petite enfance dans ses stages BAFA<sup>3</sup>.

« S'il n'y a bien sûr pas de BAFA à thème, la question des publics accueillis reste majeure.

En début de stage de base BAFA, les stagiaires produisent par groupes, à partir de leur vécu et de documents de référence, des analyses des différents publics et structures d'accueil. La petite enfance fait l'objet d'une attention particulière parce qu'elle est souvent considérée, à tort, comme moins cruciale que, par exemple, l'adolescence qui focalise, elle, l'attention. Les travaux sont ensuite présentés et discutés en grand groupe.

Ensuite le travail sur l'élaboration d'un projet pédagogique sert de colonne vertébrale au stage. Il est nécessaire que certains groupes de travail soient centrés sur cette tranche d'âge. Ils sont composés de personnes qui travaillent déjà avec ce public ou bien de personnes non expérimentées dans ce domaine mais qui souhaitent à l'avenir diriger des centres « maternels ». La mise en commun finale permet à chacun de renforcer ses connaissances sur ce public. » ■

J.-M. S.

(1) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

(2) Provence-Alpes Côte d'Azur.

(3) Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.



# Pour qu'ils se séparent avec sérénité

Propos recueillis par Albert Sousbie



À ECHIROLLES, DANS L'ISÈRE, LE CENTRE DE LOISIRS DES JACOBINS EST RÉSERVÉ AUX 3-4 ANS. INTÉGRÉE À LA POLITIQUE COMMUNALE, SON ORGANISATION PRIVILÉGIE LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET LEUR INTÉGRATION. SANDRINE DECHENAUD, DIRECTRICE, EXPLIQUE COMMENT L'ACCUEIL DES PARENTS Y PARTICIPE.

Ici, on accueille avant tout l'enfant : s'il se sent bien, les parents partiront plus tranquilles.

Le centre de loisirs des Jacobins s'adresse à des 3-4 ans qui viennent à l'année, le mercredi ou lors des vacances scolaires. L'accueil se fait sur une plage large : de 8 heures à 9h30. Pour chacun, on s'occupe de savoir si la nuit s'est bien passée, s'il a bien pris son petit déjeuner... Parfois un père ou une mère explique : "Elle ne veut pas aller à la sieste, alors je lui ai dit qu'elle n'irait pas". Il suffit souvent, de rappeler à l'enfant que le sommeil n'est pas obligatoire, mais que tout le monde va s'allonger après le repas. De

de quelques minutes. Si le moment de la sieste s'accompagne d'un coup de blues – car l'éloignement des parents se ressent à ce moment-là – on sortira le doudou, on fera un câlin.

Les premiers temps, certains parents se retournent encore et encore pour dire au revoir. On essaie de les inviter à s'éloigner. D'autres téléphonent dans la journée ou bien, quand la séparation a vraiment été difficile, je les rappelle moi-même.

Le premier matin, je les invite à visiter la structure avec leur petit. Certains l'ont fait auparavant, d'autres n'ont pas le temps (!) et je dois insister pour

dire que le centre de loisirs est hébergé dans les locaux de la Maison de l'enfant, une structure municipale ouverte toute la semaine, qui bénéficie d'une belle salle de motricité et d'aménagements de grande qualité. Certains de ses animateurs ont déjà reçu les enfants lorsqu'ils étaient en crèche et ils collaborent avec nous. En général, les parents sortent rassurés et très contents. Avant, un transport en car était organisé sur la commune pour amener les petits à notre centre. Il a été supprimé : le temps de contact avec l'équipe se trouvait extrêmement réduit, avec des horaires très rigides. Quand les parents devaient venir récupérer leur enfant malade, ils ne savaient même pas où se trouvait le centre ! En venant régulièrement sur place, ils découvrent l'équipe et

La différence est nette. Pour un vêtement perdu, les pères ou les mères "du car" téléphonaient pour se plaindre, maintenant ils disent plutôt : "Ça ne fait rien, on verra la semaine prochaine".

Les "accidents de propreté" culpabilisent les parents, qui peuvent stresser les enfants. Il faut dire qu'à l'école les enfants doivent être propres pour être admis. Au centre de loisirs, on déclare que ce n'est pas grave, qu'il faut laisser aux enfants le temps de grandir tranquillement, que tous seront bientôt propres. C'est un soulagement pour certaines familles. Il faut savoir donner de la souplesse à ces petits qui se voient déjà imposer les horaires des adultes.

La vie collective est rythmée par des rituels qui marquent le passage d'un temps à l'autre et permettent de se repérer : par exemple une ronde avec chant vient clore le temps d'accueil et permet à chacun de se présenter. Chaque enfant

**La vie collective est rythmée par des rituels qui marquent le passage d'un temps à l'autre et permettent de se repérer**

est invité à choisir son activité. On les voit causer et même négocier entre eux : "Viens on va dans le parc !" C'est un vrai début de vie de groupe. L'autonomie est encouragée : à table chacun choisit sa place et se sert seul si possible, quelqu'un va remplir le pot d'eau... On note également

sur un cahier les vêtements perdus, les événements marquants. Une fiche permet de préciser pour chacun s'il a bien mangé ou non, une autre donne les heures de sommeil. Le soir, le dialogue reprend avec les papas et





## « Pour une vraie différenciation entre l'école et le centre de loisirs »

Propos recueillis par Olivier Masson

**ENSEIGNANTE EN MATERNELLE, FRANÇOISE FERMON ESTIME QUE LES LIENS ENTRE L'ÉCOLE ET LE CENTRE DE LOISIRS DEVRAIENT ÊTRE INSTITUTIONNALISÉS. ET EN TANT QU'ANCIENNE DIRECTRICE DE CENTRES DE VACANCES MATERNELS, ELLE PRÉCONISE LA COLO POUR LES MOINS DE SIX ANS POUR DÉVELOPPER LEUR AUTONOMIE ET LEUR GOÛT POUR L'EXPÉRIENCE.**

*Faut-il favoriser les liens entre le centre de loisirs et l'école? Faut-il spécialiser les lieux : l'école pour apprendre et le centre pour se socialiser ?*

Je réponds ici en tant qu'enseignante dans une école qui sert également de lieu d'accueil pour le centre de loisirs maternel de la commune. Il faudrait que le temps dans le centre soit un vrai temps de vacances ou de loisirs. Or, quand les enfants restent dans les mêmes locaux, ce n'est pas toujours évident. Il y a aussi des animateurs non formés qui écoutent ce que font les enseignants et reprennent les mêmes jeux, le même matériel. Il faudrait surtout qu'il y ait une rupture dans le rythme. Oui aux liens, à condition qu'il y ait une vraie différenciation dans ce que vivent les enfants.

Le lien devrait être reconnu institutionnellement avec un temps dédié pour des rencontres entre enseignants

pourrait parler des règles de vie, de l'utilisation des locaux et du matériel, échanger sur certains enfants. En début d'année, lorsque l'enseignant fait une réunion de parents, il faudrait que les animateurs puissent venir, que cela soit reconnu.

Les enseignants de l'école estiment qu'il est utile qu'il y ait une personne commune aux petites vacances et à l'accueil périscolaire. Et nous constatons par ailleurs que les Atsem<sup>1</sup> font souvent le lien entre tous les intervenants de la journée de l'enfant.

Enfin, je m'insurge contre les évolutions en cours concernant l'école maternelle pour laquelle les objectifs de socialisation sont parfois perdus de vue au profit des objectifs d'enseignement. Tant que



▲ Même si le centre de loisirs se déroule dans l'école, les enfants doivent se sentir en vacances.

sécurité et en confiance avec ses pairs et les adultes qui s'occupent de lui, il ne pourra entrer réellement dans les apprentissages.

*Vous avez aussi l'expérience des colonies de vacances maternelles. En quoi ces séjours sont-ils profitables aux enfants de moins de six ans ?*

Un séjour maternel est profitable s'il permet à l'enfant de retrouver un rythme individuel qui lui convient : levers échelonnés, temps calmes... rythme qu'il ne peut trouver que rarement dans l'année, contraint par les nécessités de vie professionnelle de ses parents et par l'organisation de la vie scolaire. Il

permet aussi d'apporter ce qui manque souvent dans le quotidien de certains enfants : de l'espace, de la vie au grand air, le contact avec la nature, bref, un espace plus humain. Leur donner des

afin qu'ils se sentent reconnus comme des personnes ayant des compétences, voilà qui leur permet d'acquérir de l'autonomie. Ce sont de petites tâches du quotidien

qui permettent d'avoir confiance en soi (s'habiller seul). C'est aussi participer à des tâches utiles à tous (débarrasser la table). Il faut que le lieu soit aménagé en conséquence et que l'adulte ait une attitude bienveillante et patiente pour laisser le temps à l'enfant de faire ces tâches.

Enfin ce séjour maternel ne sera profitable que si l'on préserve leur sécurité affective et pour cela l'équipe d'animateurs devra avoir une analyse très fine : il s'agit d'enfants en plein développement, très malléables, qui vivent une première séparation avec leur milieu familial. Enfants et adultes vont devoir vivre ensemble 24h/24, alors qu'ils ne se connaissent pas à la différence d'une classe transplantée. Une formation spécifique devrait être exigée (comme un BAFA avec approfondissement Petite enfance) et des réunions avant le séjour pour soigner les relations avec les parents. Il faudrait également des effectifs pas trop importants dans des petites structures, des durées et des distances courtes. ■

(1) Agent territorial spécialisé des





# Le centre de loisirs maternel n'est pas qu'un mode de garde

Par Jean-Luc Dubois



© ville d'Amiens

SI LES FAMILLES DEMAN-  
DENT EN PRIORITÉ UN  
MODE DE GARDE « QUEL  
QU'IL SOIT » POUR LES  
3-6 ANS, LES CENTRES DE  
LOISIRS MATERNELS DE

LA VILLE D'AMIENS S'EFFORCENT DE PROPOSER  
UNE RÉELLE QUALITÉ ÉDUCATIVE. PLUS-VALUE  
SUR LAQUELLE IL FAUT COMMUNIQUER AUPRÈS  
DES PARENTS ET AUSSI DES ENSEIGNANTS.

**D**ix-sept structures réparties dans la ville d'Amiens, dans ou à proximité d'une école maternelle, accueillent de façon permanente, le midi, le soir et pendant les vacances scolaires, les enfants entre 3 et 6 ans scolarisés. Un diagnostic réalisé en 2004 a révélé des besoins en terme de nombre de places au niveau de l'accueil de la petite enfance. Ces besoins ont été pris en compte dans le Projet éducatif global (PEG) de la ville mis en place en 2009. En direction des 3-15 ans, sur les temps péri et extrascolaires, le PEG vise à permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir et de pratiquer des activités éducatives, de loisirs, culturelles et sportives. Un nouveau diagnostic des besoins, notamment pour les enfants d'âge maternel, sera établi en 2011 dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance avec la caisse d'allocations familiales. Le temps partiel, le congé parental et surtout la précarité de l'emploi seront autant d'indicateurs qu'il

▲ Les enfants des centres de loisirs maternels de la ville d'Amiens partagent aussi des activités avec des plus grands.

Thierry Dambrine, chef de l'unité Enfance au service Enfance Éducation Jeunesse de la ville, note qu'il y a toujours eu une réelle demande de la part des familles pour un mode de garde « quel qu'il soit », en particulier pour le temps avant l'ouverture de la classe et le soir à la sortie de l'école. Mais il observe une évolution des mentalités : « Du mode de garde on passe maintenant à une relation éducative . Il est important

par exemple que le directeur de la structure communique sur les valeurs qu'il fait passer au travers des activités de la vie quotidienne ». Ces messages sont transmis aux parents lors des réunions de préparation, ou lors de petits déjeuners où les animateurs échangent sur la journée à venir. Les équipes étant constituées d'animateurs per-

manents, cela permet de créer une relation de confiance.

### L'ENFANT MESSAGER DE SON MINI-CAMP

Les enfants de cette tranche d'âge ne partent pas en séjours de vacances mais participent à des mini-camps de deux à trois jours. Thierry Dambrine précise qu'il s'agit de les habituer à vivre en collectivité en dehors de la famille et à appréhender la vie quotidienne avec les autres : « Savoir quitter la famille, faire soi-même des tâches ménagères est une découverte importante pour le jeune enfant ». C'est un axe important du projet pédagogique des accueils de loisirs qui s'articule surtout autour du rythme de vie de la journée de l'enfant. Ces mini-camps, qui accueillent surtout des 4-6 ans, se déroulent à proximité d'Amiens, en gîte, au bord de mer ou à la campagne. Chaque structure d'accueil

### Des référents de site à Lille

À Lille, les moins de six ans sont accueillis pendant les vacances dans les écoles maternelles. L'élément structurant est la présence sur chaque lieu d'un référent de site qui met en relation le projet de vacances

avec le projet de l'école. Ce qui aboutit à une meilleure compréhension, une lisibilité plus grande et une analyse plus fine des besoins des enfants accueillis. Une équipe d'animateurs permanente, sous la responsabilité du référent, prend le relais des enseignants sur le temps périscolaire et postscolaire. Le référent issu de l'animation devient un interlocuteur privilégié mettant en phase les activités différenciées selon les besoins du quartier.

L'espace d'accueil est également repensé en fonction du projet pour donner à l'enfant une autre image des locaux de l'école. Cet aménagement est pensé par l'équipe du centre de loisirs avec l'aide d'un plasticien. Chacun y va de sa décoration. ■ J-L D



rence avec le PEG. La participation des parents est essentielle dans la réussite d'une activité que ce soit en amont ou en aval. « *L'enfant devient acteur en présentant à sa famille, lors d'une soirée ou d'un goûter, les activités du séjour*, explique Thierry Dambrine. *La participation des parents à la vie du centre change leur vision du mode de garde.* »

#### AMUSEURS D'ENFANTS !

3 500 enfants sont accueillis chaque année dans les centres de loisirs maternels et primaires. Les 3-6 ans sont ceux qui participent le plus aux activités périscolaires, avant et après l'école. Par contre durant les vacances scolaires, la fréquentation est identique entre maternelle et primaire. On ne note pas de nouvelles demandes d'activités de la part des familles pour les plus petits, contrairement aux plus âgés. Les jeunes s'inscrivent d'ailleurs au centre de loisirs en fonction de ce qui est proposé. Le souhait est maintenant de créer plus de lien entre d'une part les accueils périscolaires et les centres de loisirs et d'autre part l'École mais cela dépend souvent de la bonne volonté des personnes. Pour Thierry Dambrine « *cela devrait être naturel ! On aurait tout à gagner à qu'il y ait une complémentarité avec l'École. Nous essayons également de changer notre propre vision des choses. Les directeurs de centres essaient d'expliquer leur travail dans les conseils d'école. Nous ne sommes pas simplement des amuseurs d'enfants ! Je crois au travail d'équipe* ». Il ajoute : « *Le premier intérêt du centre de loisirs pour les petits est qu'il offre un mode de garde peu cher, notamment pour les parents qui travaillent. Ce qui ne peut être contesté. Grâce au travail de fourmi réalisé par les équipes éducatives, les familles commencent à reconnaître la qualité des accueils. Mais cela prend du temps ! C'est ainsi que le Projet éducatif global de la ville d'Amiens atteindra ses*

*Du point de vue de son éveil, l'enfant de moins de six ans a-t-il intérêt à vivre une expérience d'accueil de loisirs ou de séjour de vacances ?*

Un intérêt oui, mais ce n'est pas indispensable. Je m'explique. Il est bon pour un enfant de cet âge de fréquenter un lieu éducatif différent de sa famille et de son école, car il peut y trouver un panel de situations et d'activités d'éveil utiles à son développement et à sa socialisation. De plus, lorsque l'accueil propose un hébergement d'une durée plus ou moins courte, c'est une expérience unique de séparation car l'enfant est hors du milieu familial et avec ses pairs. L'accueil des moins de six ans a cela de particulier qu'il doit apporter une plus value éducative par rapport à l'environnement familial. Par exemple, l'enfant peut y suivre un autre rythme, découvrir un quotidien et des repas différents. Il peut aussi y faire de nouvelles expériences et rencontrer d'autres modèles éducatifs. Si c'est cela, l'accueil des moins de six ans est intéressant car il est alors une alternative. Dans le cas contraire, l'expérience peut devenir douloureuse. Et je dirais que ce mode

sable si l'environnement familial est suffisamment riche et ouvert.

*Quel rôle peuvent jouer les professionnels de la PMI ?*

Notre rôle est incitatif. Nous connaissons les familles sous différents aspects et avec leurs modes de vie. Nous observons que certaines familles perçoivent difficilement les besoins de leurs enfants et la faible qualité de leur environnement familial. Le chômage est utilisé comme un argu-

**« Le chômage est utilisé comme un argument pour justifier la garde des enfants dans le giron familial. »**

ment pour justifier la garde des enfants dans le giron familial. N'oublions pas non plus les difficultés financières. Dans ces cas-là, nous estimons que l'accueil de leurs enfants en centre de loisirs ou de vacances est utile voire nécessaire.

*Y a-t-il des conditions d'accueil indispensables, au-delà de celles réglementaires pour que l'expé-*

## « L'accueil est intéressant à certaines conditions »

*Propos recueillis par Bruno André-Burel*

**QUAND L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL N'EST PAS SUFFISAMMENT RICHE, DOMINIQUE DESCHAMPS-FROSIO, MÉDECIN DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE<sup>(1)</sup> (PMI), ESTIME QU'IL EST UTILE VOIRE NÉCESSAIRE QUE L'ENFANT DE MOINS DE SIX ANS FRÉQUENTE UN ACCUEIL DE LOISIRS OU PARTE EN SÉJOUR DE VACANCES. MAIS ELLE SOUHAITERAIT VOIR DES STRUCTURES VRAIMENT ADAPTÉES À LA PETITE ENFANCE.**

Oui. Il me semble important que, dans le cadre de la mise en application du projet éducatif de la structure, soient pris en compte le rythme de l'enfant, les temps d'accueil des enfants mais aussi des parents, des activités pédagogiques adaptées à l'âge... C'est aussi une priorité d'organiser des temps d'échanges professionnels. Ils sont utiles à la motivation, à la formation et à la cohésion de l'équipe pédagogique. J'ajouterai que, concernant la petite enfance en particulier, la formation et l'expérience sont indispensables à une bonne compréhension des besoins de l'enfant et à une bonne pratique pédagogique. De par mon expérience de visites de ces structures, je constate des problèmes de conception, notamment par rapport au bruit. Mais je vois aussi davantage de volonté de différencier l'accueil des moins de six ans dans des locaux mieux adaptés, de mieux prendre en compte les besoins de l'enfant et les demandes des familles. Par contre, l'évolution est plus lente dans les séjours de vacances que dans les accueils de loisirs. ■

(1) Les services de PMI assurent le contrôle des accueils recevant des



# Dans un souci de complémentarité

Par Évelyne Coggiola-Tamzali

**POUR LE BIEN-ÊTRE DU JEUNE ENFANT, ÉCOLE ET CENTRE DE LOISIRS DEVRAIENT DAVANTAGE DÉVELOPPER LEURS RELATIONS. L'AGEEM ET L'ANDEV EN SONT PERSUADÉS, MAIS CE N'EST PAS SI SIMPLE.**



## Jardin d'éveil contre école maternelle ?

Pour répondre au non-remplacement d'un départ sur deux d'enseignant à la retraite, le ministère de l'Éducation nationale propose de réduire la scolarisation des deux ans<sup>(1)</sup>. Parallèlement un décret du 8 juin 2010 entérine la création des jardins d'éveil pour les plus de deux ans. La Cnaf<sup>(2)</sup> s'est engagée à financer 8 000 places d'ici 2012. « C'est l'école maternelle, spécificité française que l'on commence à dissoudre ainsi, dénonce Lucile Barberis, présidente de l'Ageem<sup>(3)</sup>. À l'école maternelle, on garde, on accueille et on scolarise ! L'enfant y acquiert des apprentissages en fonction des étapes de son développement. » De leur côté, les communes mesurent que le gouvernement veut leur faire endosser des responsabilités surtout financières qu'elles ne sont pas prêtes à assumer. En tant que présidente de l'Andev<sup>(4)</sup>, Anne-Sophie Benoit s'oppose aux jardins d'éveil. « L'école maternelle est une vraie opportunité pour créer la communauté éducative autour de l'enfant. Elle est un lieu de partage, de socialisation pour l'enfant et aussi pour sa famille. Les communes ont beaucoup investi dans ces écoles. Au lieu de transformer l'école maternelle, il faudrait renforcer les moyens pour améliorer encore sa qualité. » ■  
E. C.-T.

« L'école maternelle et son centre de loisirs sont un peu dans deux mondes parallèles, les liens n'existent que s'il y a des volontaires qui les font vivre. » Ces propos de Lucile Barberis sont confirmés par Anne-Sophie Benoit. La première est présidente de l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (Ageem), la seconde de l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (Andev). Celle-ci poursuit : « Il est essentiel que l'on travaille dans le cadre d'une politique éducative globale concertée, dans un souci de complémentarité et dans le respect des compétences de chacun. » Toutes deux reconnaissent qu'au niveau national et à celui des institutions chacun reste dans son pré carré. Mais Lucile Barberis rappelle que les enseignants sont saturés, trop

**Toutes deux reconnaissent qu'au niveau national et à celui des institutions chacun reste dans son pré carré.**

et le partenariat en souffre. L'Ageem s'interroge également sur le temps passé par les enfants d'âge maternel hors de la famille, sur la longueur de leur journée, la multiplicité des adultes, la succession d'activités à caractère différents dans le même espace. « Est-ce bénéfique pour l'enfant de lui imposer de vivre dans un groupe de 7h du matin à 7h du soir » lance Lucile Barberis, même si elle comprend que parfois les parents ne puissent pas faire autrement. Elle constate que ce contexte peut créer des situations de violence et qu'il est nécessaire dans la journée de l'enfant de préserver des temps de repos et d'isolement pour lui permettre de se ressourcer. Concernant le regret de Lucile Barberis sur les cen-

lent dans les locaux scolaires, Anne-Sophie Benoit rappelle qu'il est difficile pour les communes de procéder d'une autre manière, car ce jeune public nécessite des locaux adaptés. Mais lors d'une construction ou d'une restructuration d'une école, un lieu est réservé à l'accueil périscolaire et extrascolaire. « Le centre de loisirs est aujourd'hui un outil au service de la politique éducative des collectivités locales, explique la présidente de l'Andev, c'est plus qu'un mode de garde, il prend de plus en plus de place dans le loisir des petits. Le centre de loisirs est un lieu d'animation mais aussi de création. Il participe à la construction de la personnalité de l'enfant, en respectant son rythme et en acceptant qu'il arrive plus tard et parte plus tôt. Nous sommes aujourd'hui dans le cadre d'une personnalisation du centre de loisirs pour l'épanouissement de l'enfant. » ■

(1) Proposition faite aux recteurs en mai 2010.  
(2) Caisse nationale des allocations familiales.  
(3) Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques.  
(4) Association nationale des directeurs de l'éducation des villes.



### ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS : ENJEUX ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

#### OUVRAGES

**Jeu et cultures préscolaires**  
Sous la direction de Sylvie Rayna, Gilles Brougère. – Lyon : Institut national de la recherche pédagogique, 2010. – 227 p.

**La maternelle : première école, premiers apprentissages** / Sous la direction de Christine Passerieux. – Lyon : Chronique sociale, 2009. – 122 p.

**Petite enfance : enjeux éducatifs de 0 à 6 ans** / Coordonné par Nicole Geneix et Laurence Chartier ; Observatoire de l'enfance en France. – Paris : ESF éditeur, 2007. – 171 p. – (Pédagogies)

#### DOSSIERS

**Maternelle et petite enfance**  
In *Profession éducation* (Sgen-CFDT), n° 192, mars 2010, p. 4-12

**Petite enfance : des défis à relever.** – In *L'enseignant. Les dossiers* (SE-Unsa), suppl. n° 133, février 2010, p. 17-28

**La petite enfance : quels enjeux aujourd'hui ?**  
In *Solidaires* (Les PEP), n° 33, juin 2008, p. 6-11

#### ARTICLE

**La petite enfance, premier temps de l'éducation : un investissement pour l'avenir**  
Anne Louise Blettry, Christine Attali Marot. – In *Union sociale* (Uniopss), n° 235, mars 2010, p. 20-22

#### INTERNET

 [www.observatoiredeledefrance.org](http://www.observatoiredeledefrance.org)  
Site de l'Observatoire de l'enfance en France, rubrique « Petite enfance »

### MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

#### BROCHURE

**L'accueil du jeune enfant**

la petite enfance. – Paris : Cnaf, 2009. – 39 p. – Disponible sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique « Qui sommes-nous ? / Les publications / Observatoire de la petite enfance »

#### REVUES

**L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans en 2008.** – *Études et résultats* (Drees), n° 715, février 2010, 8 p. – Disponible sur [www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/](http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/)

**Modes de garde et d'accueil des enfants de moins de 6 ans en 2007**  
*Études et résultats* (Drees), n° 678, février 2009, 8 p.

**Les modes d'accueil des jeunes enfants : concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale**  
*Actualités sociales hebdomadaires*, suppl. juridique au n° 2574, septembre 2008, 97 p.

**Les modes de garde ou d'accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans.** – *Le point sur...* (Observatoire de l'enfance en France), n° 82, mars 2005, 4 p. – Disponible sur [www.observatoiredeledefrance.org](http://www.observatoiredeledefrance.org), rubrique « Archives / Les points sur... »

**Accueil de la petite enfance : guide pratique**  
Ministère de la Santé et des Solidarités. – 84 p. – Disponible sur [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr), rubrique « Documentation-Publications / Ouvrages pratiques Chartes / Famille »

#### ARTICLE

**Petite enfance : l'accueil en question.** – In *Solidaires* (Les PEP), n° 39, juin 2010, p. 11

#### INTERNET

 [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)  
Site édité par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) pour informer les familles et les professionnels de l'enfance et de la jeunesse sur les différents modes d'accueil existant sur l'ensemble du territoire

 [www.accueil-petite-enfance.fr](http://www.accueil-petite-enfance.fr)

Site de l'Union nationale inter-fédérale des œuvres et organismes sanitaires et sociaux (Unioss)

rents en matière d'accueil du jeune enfant (moins de 6 ans) et de soutien à la parentalité

### ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS POUR JEUNES ENFANTS

#### ÉTUDE

**Organisation du temps libre et pratiques collectives. (1), De la maternelle à l'école primaire** - Isabelle Monforte ; Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. – *Bulletin de l'OVLEJ*, n° 26-31, mars 2010. Disponible sur [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr) rubrique Nos actions/Études et recherches/L'OVlej

#### BROCHURE

**Guide de l'accueil des enfants de moins de 6 ans en centre de loisirs**  
Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Lille ; Conseil général du Nord ; AdéCaf du Nord. – 2006. – 42 p. – Disponible sur [www.drjjs-nordpasdecalais.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.drjjs-nordpasdecalais.jeunesse-sports.gouv.fr), rubrique « Téléchargements / Documentation ACM / Guides et plaquettes »

#### REVUE

**Jeunes enfants en centre de vacances** - In *Les Cahiers de l'animation, vacances, loisirs*

(Ceméa), n° 29, janvier 2000, 42 p.

#### DOSSIERS

**Accueillir dès la première enfance**  
In *Grandir ! Loisirs éducatifs et territoires* (Les Francas), n° 14, juin 2008, 7 p.


**Développer un accueil de qualité pour la petite enfance : sept axes pour agir**  
In *Agrandir ! Un autre regard sur les centres de loisirs* (Les Francas), n° 11, avril-juin 2008, 4 p.

**Quand je serai grand, je serai citoyen !** - In *Léo* (Léo Lagrange), n° 4, été 2005, p. 7-9

#### FICHER

**Jeux : activités petite enfance**  
Les Francas. – Fichier de jeux comprenant un dossier pédagogique, des fiches d'activités et des fiches techniques. – (Viens jouer)

#### INTERNET

 **Centre de référence pour les accueils en centre de loisirs maternel**  
Commission « Recherche action loisirs adolescent » (Coral). – Disponible sur [www.ddjs-val-de-marne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ddjs-val-de-marne.jeunesse-sports.gouv.fr), rubrique « Jeunesse et éducation populaire / Coral »



#### NOTRE PROCHAIN DOSSIER

*Loisirs Éducation* n°437, Décembre 2010

LA PAUSE MÉRIDIANNE,  
UN TEMPS ÉDUCATIF À PART ENTIÈRE